

Procédure

d'inscription aux activités périscolaires



Ce qu'il faut savoir :



LA PLATEFORME D'INSCRIPTION :

L'inscription se fait sur **EPV boutique** :

- Si cela n'est pas déjà fait, créez votre compte famille sur **EPV boutique** (il s'agit du même compte que pour les commandes d'uniformes).
- La classe de votre enfant sera déjà renseignée.
- Ajoutez vos vœux d'activités par ordre de préférence et choisissez le nombre d'activités souhaitées.
- L'attribution sera faite automatiquement par un algorithme après la clôture des inscriptions (un maximum de 3 activités pourra être attribué par élève).

 **Dates des inscriptions : du jeudi 28 mai (9h) au vendredi 29 mai (18h)**

 **En dehors de ces dates, aucune demande ne sera prise en compte.**

UNE INSCRIPTION ANNUELLE



- **Une seule inscription pour toute l'année**
- Paiement en 2 fois :
 - 1ère tranche : 50% en juin
 - 2e tranche : 50% en octobre
- Les demandes de changement d'activité pourront éventuellement être étudiées sous réserve des places disponibles et du maintien du nombre minimum d'élèves requis afin d'éviter la fermeture d'une activité. Ces demandes pourront être soumises à la référente des activités périscolaires uniquement du **14 au 18 septembre 2026**.



 **Maternelle & Élémentaire** : début des activités le lundi 31 août 2026.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ESPACE ATTENTE



- Inscription obligatoire et annuelle via **EPV Boutique** en accueil périscolaire.
- 96 places maximum par jour.
- Heure d'ouverture :
 - 15h à 16h les lundis et vendredis
 - 15h à 16h et 16h à 17h les mardis et jeudis 12h45 à 13h45 et 13h45 à 14h45 les mercredis.

Si l'enfant n'est pas inscrit en accueil périscolaire :

- en cas de retard des parents, l'enfant sera placé en « espace attente », facturé Rs 100/heure (paiement sur place obligatoire).
-  En accueil périscolaire, aucun départ possible en milieu d'heure.
-  En «espace attente », des départs sont possibles en milieu d'heure.

Informations pratiques importantes !

Cliquez pour télécharger

- [Annexe A : Catalogue complet des activités](#)
- [Annexe B : Liste des activités par jour](#)



Résultats & modalités de paiement

✉ Les résultats seront communiqués via la plateforme après l'attribution des activités. Il revient alors aux familles de procéder au paiement :

💰 Deux options de paiement au choix :

- Paiement en une fois : entre le 1er et le 30 juin 2026.
- Paiement en deux tranches :
 - 1ère tranche (50 %) : du 1er au 30 juin 2026
 - 2ème tranche (50 %) : du 19 au 23 octobre 2026
 - Les paiements manquants seront dus.

✅ Le paiement valide l'inscription pour l'année.

- En l'absence de paiement dans les délais, la place de votre enfant sera annulée.

⚠ Paiement uniquement par virement bancaire sur le compte de l'école.

- Aucun autre mode de paiement ne sera accepté.
- Ne pas utiliser le compte de l'APEP.

⊖ Aucun remboursement n'est envisagé après le paiement des activités.

COORDONNÉES BANCAIRES

**Ecole (Maternelle et Elémentaire)
Paul et Virginie**

Adresse : Route Royale – Tamarin

Etablissement bancaire de l'Ecole : MCB
Rivière Noire

Compte n° 000380511940

International Bank Account Number (IBAN) :

MU92MCBL0938000000511940000MUR

SWIFT BIC (Bank Identifier Code):

MCBLMUMU

Astuces et points clés

✓ Seules les familles ayant complété l'inscription ou la réinscription (scolaire) de leur enfant pour l'année 2026-2027 verront leurs choix d'activités pris en compte.

✓ Priorisez les activités vraiment désirées.

✓ Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, l'activité sera annulée et les familles seront informées.

Equipements spécifiques à prévoir

- Roller : rollers, protections, casque
- Gymnastique : justaucorps, jupette, collants, chaussons
- Judo : kimono
- Vélo club : casque
- Séga : tenue de séga



Rendez-vous sur
epvboutique.com